

1

BILAN - ACTIF

N° 2050 2024

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Désignation de l'entreprise		A6TEC IDF		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois*		1 2	
Adresse de l'entreprise		8 B Rue de Verdun		77181 LE PIN		Durée de l'exercice précédent*	
Numéro SIRET*		8 0 0 5 7 2 2 2 4 0 0 0 2 3				Néant ☐ *	
				Exercice N clos le		N-1	
				3 1 1 2 2 0 2 3		1 3 1 1 2 2 0 2 2	
		Brut		Amortissements, provisions		Net	
		1		2		3	
						Net	
						4	
Capital souscrit non appelé (I)		AA					
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB		AC			
	Frais de développement *	CX		CQ			
	Concessions, brevets et droits similaires	AF		AG			
	Fonds commercial (1)	AH		AI			
	Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK			
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM			
	Terrains	AN		AO			
	Constructions	AP		AQ			
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR		AS		41 078 11 279 29 799 1 978	
	Autres immobilisations corporelles	AT		AU		88 259 29 018 59 241 36 511	
Immobilisations en cours	AV		AW				
Avances et acomptes	AX		AY				
Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT				
Autres participations	CU		CV				
Créances rattachées à des participations	BU		BC				
Autres titres immobilisés	BD		BE				
Prêts	BF		BG				
Autres immobilisations financières*	BH		BI		510 510		
TOTAL (II)		BJ		BK		129 847 40 297 89 550 38 489	
STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL		BM			
	En cours de production de biens	BN		BO			
	En cours de production de services	BP		BQ			
	Produits intermédiaires et finis	BR		BS			
	Marchandises	BT		BU			
	Avances et acomptes versés sur commandes	BV		BW			
CRÉANCES	Clients et comptes rattachés (3)*	BX		BY		253 027 253 027 185 591	
	Autres créances (3)	BZ		CA		11 061 11 061 32 424	
DIVERS	Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC			
	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD		CE		4 000	
	Disponibilités	CF		CG		104 107 104 107 80 734	
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3)*	CH		CI			
	TOTAL (III)	CJ		CK		368 194 368 194 302 749	
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW					
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM					
	Ecart de conversion actif* (VI)	CN					
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)		CO		IA		498 041 40 297 457 745 341 238	
Renvois : (1) Dont droit au bail		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes		CP		510 (3) Part à plus d'un an : CR	
Charges de réserve de provision *		Immobilités :		Stocks		Créances :	

* Des explications concernant cette rubrique sont demandées dans la page 2023 en Euros.

CABL E

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Désignation de l'entreprise : A6TEC IDF		Néant ☐ *			
		Exercice N	Exercice N-1		
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé 75 000)	DA	75 000	75 000	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB			
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence ☐ EK)	DC			
	Réserve légale (3)	DD	7 500	7 500	
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE			
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours ☐ BI)	DF			
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* ☐ EJ)	DG			
	Report à nouveau	DH	37 588	14 470	
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	62 122	53 117	
	Subventions d'investissement	DJ			
	Provisions réglementées *	DK			
	TOTAL (I)	DL	182 209	150 088	
	Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM		
		Avances conditionnées	DN		
TOTAL (II)		DO			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP			
	Provisions pour charges	DQ			
	TOTAL (III)	DR			
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS			
	Autres emprunts obligataires	DT			
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	34 069	48 037	
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs ☐ EF)	DV	23 087	7 338	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW			
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	130 438	101 586	
	Dettes fiscales et sociales	DY	27 901	34 189	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ			
	Autres dettes	EA	40		
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB	60 000		
TOTAL (IV)	EC	275 535	191 150		
Ecart de conversion passif *	(V)	ED			
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	457 745	341 238		
RENOIS	(1) Ecart de réévaluation incorporé au capital	IB			
	(2) Dont {	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	IC		
		Ecart de réévaluation libre	ID		
		Réserve de réévaluation (1976)	IE		
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF			
	(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	255 509	157 081	
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH				

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Certifié conforme



A6TECIDF
Société par actions simplifiée
au capital de 75 000 euros
Siège social : 8 RUE DE VERDUN
8-10, 77181 LE PIN
800 572 224 RCS MELUN

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 30 AVRIL 2024

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2023

DEUXIÈME RÉOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2023 s'élevant à 62 121,54 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	62 121,54 euros
Auquel s'ajoute :	
Le report à nouveau antérieur	37 587,72 euros
Pour former un bénéfice distribuable de	99 709,26 euros
A titre de dividendes	99 000,00 euros
Soit 198,00 euros par action	
Le solde	709,26 euros

En totalité au compte « **report à nouveau** » qui s'élève ainsi à 709,26 euros.

Il est précisé que :

- le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2023 éligibles à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts s'élève à 74 250,00 euros,
- le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2023 non éligibles à l'abattement de 40 % s'élève à 24 750,00 euros.

Le dividende sera mis en paiement au siège social sur décision du président.

L'Assemblée Générale prend acte que les associés ont été informés que :

Les dividendes et distributions assimilées perçus par des personnes physiques depuis le 1er janvier 2018 sont soumis l'année de leur versement à un prélèvement forfaitaire unique (PFU)

non libératoire de 12,8% perçu à titre d'acompte, ainsi qu'aux prélèvements sociaux, au taux global de 17,2%. Ces sommes sont déclarées et payées par l'établissement payeur au plus tard le 15 du mois suivant celui du versement des dividendes.

Peuvent demander à être dispensées du prélèvement forfaitaire non libératoire de 12,8% au titre de l'impôt sur le revenu les personnes physiques appartenant à un foyer fiscal dont le revenu fiscal de référence de l'avant-dernière année est inférieur à 50 000 euros (contribuables célibataires, divorcés ou veufs) ou 75 000 euros (contribuables soumis à une imposition commune). La demande de dispense doit être formulée sous la forme d'une attestation sur l'honneur auprès de l'établissement payeur au plus tard le 30 novembre de l'année précédant celle du paiement du dividende.

L'année suivante, les dividendes sont déclarés avec l'ensemble des revenus et soumis à l'impôt sur le revenu :

- soit au prélèvement forfaitaire unique (PFU) de 12,8 %, pour les personnes physiques qui y ont intérêt,
- soit, en cas d'option, au barème progressif après application, le cas échéant, d'un abattement de 40 %.

Les sommes versées au titre du prélèvement forfaitaire non libératoire s'imputent, selon le cas, sur le PFU ou l'impôt calculé au barème progressif. A défaut d'option pour le barème progressif, le PFU s'applique de plein droit.

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte que les dividendes distribués au titre des trois derniers exercices ont été les suivants :

Exercice clos le 31 décembre 2020 : Néant

Exercice clos le 31 décembre 2021 : Néant

Exercice clos le 31 décembre 2022 :

30 000,00 euros, soit 60,00 euros par titre

dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 22 500,00 euros

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 30 AVRIL 2024

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

Certifié conforme

Le Président

Pedro Miguel LOPES RODRIGUES

Certifié conforme



ANNEXE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 457 744,56 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 1 045 796,08 Euros et dégageant un bénéfice de 62 121,54 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/01/2023 au 31/12/2023.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

CERTIFIÉ conforme



ANNEXE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	7 582		33 496
Matériel de transport	42 599		36 990
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	8 670		
TOTAL	58 851		70 486
Prêts, autres immobilisations financières			510
TOTAL			510
TOTAL GENERAL	58 851		70 996

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Installations techniques, Matériel et outillage industriel			41 078	41 078
Matériel de transport			79 589	79 589
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			8 670	8 670
TOTAL			129 337	129 337
Prêts, autres immobilisations financières			510	510
TOTAL			510	510
TOTAL GENERAL			129 847	129 847

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	5 603	5 676		11 279
Matériel de transport	8 390	13 310		21 699
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	6 369	950		7 318
TOTAL	20 361	19 935		40 297
TOTAL GENERAL	20 361	19 935		40 297

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Instal. techniques matériel outillage indus.	5 676				
Matériel de transport	13 310				
Matériel de bureau informatique mobilier	950				
TOTAL	19 935				
TOTAL GENERAL	19 935				

ANNEXE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres immobilisations financières	510	510	
Autres créances clients	253 027	253 027	
Taxe sur la valeur ajoutée	10 931	10 931	
Débiteurs divers	130	130	
TOTAL	264 597	264 597	

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à plus de 1 an à l'origine	34 069	14 043	20 026	
Fournisseurs et comptes rattachés	130 438	130 438		
Personnel et comptes rattachés	9 129	9 129		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	12 557	12 557		
Impôts sur les bénéfices	5 306	5 306		
Taxe sur la valeur ajoutée	395	395		
Autres impôts taxes et assimilés	515	515		
Groupe et associés	23 087	23 087		
Autres dettes	40	40		
Produits constatés d'avance	60 000	60 000		
TOTAL	275 535	255 509	20 026	
Emprunts remboursés en cours d'exercice	13 968			
Montant emprunts et dettes contractés aup.ass.pers.phys.	23 087			

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
ACTIONS	150.0000	500			500

Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Constructions	Linéaire	10 à 50 ans
Agencements et aménagements	Linéaire	10 à 20 ans
Installations techniques	Linéaire	5 à 10 ans
Matériels et outillages	Linéaire	5 à 10 ans
Matériel de transport	Linéaire	4 à 5 ans
Matériel de bureau	Linéaire	5 à 10 ans
Mobilier	Linéaire	5 à 10 ans

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	7 109
Dettes fiscales et sociales	203
Total	7 312

ANNEXE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

Détail des charges à payer

	Montant
FOURNISSEURS FACTURES NON PARVENUES	7 109
ETAT CHARGES A PAYER	203
Total	7 312

Charges et produits constatés d'avance

Produits constatés d'avance	Montant
Produits d'exploitation	60 000
Total	60 000

ANNEXE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 457 744,56 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 1 045 796,08 Euros et dégageant un bénéfice de 62 121,54 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/01/2023 au 31/12/2023.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

CERTIFIÉ conforme



ANNEXE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	7 582		33 496
Matériel de transport	42 599		36 990
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	8 670		
TOTAL	58 851		70 486
Prêts, autres immobilisations financières			510
TOTAL			510
TOTAL GENERAL	58 851		70 996

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Installations techniques, Matériel et outillage industriel			41 078	41 078
Matériel de transport			79 589	79 589
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			8 670	8 670
TOTAL			129 337	129 337
Prêts, autres immobilisations financières			510	510
TOTAL			510	510
TOTAL GENERAL			129 847	129 847

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	5 603	5 676		11 279
Matériel de transport	8 390	13 310		21 699
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	6 369	950		7 318
TOTAL	20 361	19 935		40 297
TOTAL GENERAL	20 361	19 935		40 297

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Instal. techniques matériel outillage indus.	5 676				
Matériel de transport	13 310				
Matériel de bureau informatique mobilier	950				
TOTAL	19 935				
TOTAL GENERAL	19 935				

ANNEXE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres immobilisations financières	510	510	
Autres créances clients	253 027	253 027	
Taxe sur la valeur ajoutée	10 931	10 931	
Débiteurs divers	130	130	
TOTAL	264 597	264 597	

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à plus de 1 an à l'origine	34 069	14 043	20 026	
Fournisseurs et comptes rattachés	130 438	130 438		
Personnel et comptes rattachés	9 129	9 129		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	12 557	12 557		
Impôts sur les bénéfices	5 306	5 306		
Taxe sur la valeur ajoutée	395	395		
Autres impôts taxes et assimilés	515	515		
Groupe et associés	23 087	23 087		
Autres dettes	40	40		
Produits constatés d'avance	60 000	60 000		
TOTAL	275 535	255 509	20 026	
Emprunts remboursés en cours d'exercice	13 968			
Montant emprunts et dettes contractés aup.ass.pers.phys.	23 087			

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
ACTIONS	150.0000	500			500

Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Constructions	Linéaire	10 à 50 ans
Agencements et aménagements	Linéaire	10 à 20 ans
Installations techniques	Linéaire	5 à 10 ans
Matériels et outillages	Linéaire	5 à 10 ans
Matériel de transport	Linéaire	4 à 5 ans
Matériel de bureau	Linéaire	5 à 10 ans
Mobilier	Linéaire	5 à 10 ans

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	7 109
Dettes fiscales et sociales	203
Total	7 312

ANNEXE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

Détail des charges à payer

	Montant
FOURNISSEURS FACTURES NON PARVENUES	7 109
ETAT CHARGES A PAYER	203
Total	7 312

Charges et produits constatés d'avance

Produits constatés d'avance	Montant
Produits d'exploitation	60 000
Total	60 000

1

BILAN - ACTIF

N° 2050 2024

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Désignation de l'entreprise		A6TEC IDF		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois*		1 2	
Adresse de l'entreprise		8 B Rue de Verdun		77181 LE PIN		Durée de l'exercice précédent*	
Numéro SIRET*		8 0 0 5 7 2 2 2 4 0 0 0 2 3				Néant ☐ *	
				Exercice N clos le		N-1	
				3 1 1 2 2 0 2 3 1		1 3 1 1 2 2 0 2 2 1	
		Brut		Amortissements, provisions		Net	
		1		2		3	
						Net	
						4	
Capital souscrit non appelé (I)		AA					
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB		AC			
	Frais de développement *	CX		CQ			
	Concessions, brevets et droits similaires	AF		AG			
	Fonds commercial (1)	AH		AI			
	Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK			
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM			
	Terrains	AN		AO			
	Constructions	AP		AQ			
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR		AS		41 078 11 279 29 799 1 978	
	Autres immobilisations corporelles	AT		AU		88 259 29 018 59 241 36 511	
Immobilisations en cours	AV		AW				
Avances et acomptes	AX		AY				
Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT				
Autres participations	CU		CV				
Créances rattachées à des participations	BU		BC				
Autres titres immobilisés	BD		BE				
Prêts	BF		BG				
Autres immobilisations financières*	BH		BI		510 510		
TOTAL (II)		BJ		BK		129 847 40 297 89 550 38 489	
STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL		BM			
	En cours de production de biens	BN		BO			
	En cours de production de services	BP		BQ			
	Produits intermédiaires et finis	BR		BS			
	Marchandises	BT		BU			
	Avances et acomptes versés sur commandes	BV		BW			
CRÉANCES	Clients et comptes rattachés (3)*	BX		BY		253 027 253 027 185 591	
	Autres créances (3)	BZ		CA		11 061 11 061 32 424	
DIVERS	Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC			
	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD		CE		4 000	
	Disponibilités	CF		CG		104 107 104 107 80 734	
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3)*	CH		CI			
	TOTAL (III)	CJ		CK		368 194 368 194 302 749	
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW					
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM					
	Ecart de conversion actif* (VI)	CN					
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)		CO		IA		498 041 40 297 457 745 341 238	
Renvois : (1) Dont droit au bail		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes		CP		510 (3) Part à plus d'un an : CR	
Charges de réserve de provision *		Immobilités :		Stocks		Créances :	

* Des explications concernant cette rubrique sont demandées dans la page 2023 en Euros.

CABL E

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Désignation de l'entreprise : A6TEC IDF		Néant ☐ *			
		Exercice N	Exercice N-1		
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé 75 000)	DA	75 000	75 000	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB			
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence ☐ EK)	DC			
	Réserve légale (3)	DD	7 500	7 500	
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE			
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours ☐ BI)	DF			
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* ☐ EJ)	DG			
	Report à nouveau	DH	37 588	14 470	
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	62 122	53 117	
	Subventions d'investissement	DJ			
	Provisions réglementées *	DK			
	TOTAL (I)	DL	182 209	150 088	
	Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM		
		Avances conditionnées	DN		
TOTAL (II)		DO			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP			
	Provisions pour charges	DQ			
	TOTAL (III)	DR			
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS			
	Autres emprunts obligataires	DT			
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	34 069	48 037	
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs ☐ EF)	DV	23 087	7 338	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW			
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	130 438	101 586	
	Dettes fiscales et sociales	DY	27 901	34 189	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ			
	Autres dettes	EA	40		
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB	60 000		
TOTAL (IV)	EC	275 535	191 150		
	Ecart de conversion passif *	ED			
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	457 745	341 238		
RENOIS	(1) Ecart de réévaluation incorporé au capital	IB			
	(2) Dont {	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	IC		
		Ecart de réévaluation libre	ID		
		Réserve de réévaluation (1976)	IE		
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF			
	(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	255 509	157 081	
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH				

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Certifié conforme